

M. Olivier PARDON
ODOLIS
194 impasse du Franquet

38470 CHASSELAY

Vandœuvre, le 06 Février 2017

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2017/GME/115/135543

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - industrie, BTP, commerce

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Formateur Prap-IBC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 20/01/2017, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 20/01/2017 jusqu'au 20/01/2022

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1050007/2017/Prap-IBC-02/O/06

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS